



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Votre ministère](#) > [Aménagement du territoire](#) > [La protection de la ceinture de verdure](#) > [Conseil de la ceinture de verdure](#) > [Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure](#) > Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure – faits saillants de 2005 et de 2006

Votre ministère

Administration locale

Aménagement du territoire

Guides du citoyen en matière d'aménagement du territoire en Ontario

Lois connexes

Déclaration de principes provinciale

Commission des affaires municipales de l'Ontario / Réforme de l'aménagement du territoire

La protection de la ceinture de verdure

Friches contaminées Ontario

La moraine d'Oak Ridges

Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades

Planification municipale et outils de développement

Pouvoir d'approbation en Ontario aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire

Commission des affaires municipales de l'Ontario

Logement

Réglementation du bâtiment

Portails régionaux

Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement

Pour nous joindre

Répertoire téléphonique

Centres ServiceOntario

Questions, renseignements ou commentaires

Communiquer avec le ministre

Bureau des services municipaux

Députés

Salle de lecture virtuelle



Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure – [Envoyer cette page par courriel](#)
faits saillants de 2005 et de 2006

Le 30 novembre 2006

Bureau du Président
777, rue Bay, 16^e étage
Toronto ON M5G 2E5
Téléphone: (416) 585-6828
Télécopieur : (416) 585-6467

L'honorable John Gerretsen
Ministre des Affaires municipales et du Logement
777, rue Bay, 17^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Objet : Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure – faits saillants de 2005 et de 2006

Monsieur,

Je suis heureux de vous remettre un rapport d'étape sur les travaux du Conseil de la ceinture de verdure pour donner suite à votre lettre du 25 novembre 2005, qui fixait les éléments prioritaires de nos travaux de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour vous remercier de votre appui constant et pour résumer les activités que nous avons exercées depuis notre nomination en juin 2005, y compris les travaux effectués depuis la mise au point de nos paramètres en novembre 2005. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la pièce ci-jointe.

À titre de président, je me considère privilégié de collaborer avec ce groupe de personnes dévouées qui sont toutes déterminées à protéger à long terme la ceinture de verdure. Les membres du Conseil apportent une variété de points de vue et d'expériences à nos discussions et je suis content de préciser que nous avons établi d'excellentes relations de travail. Peu après l'annonce de nos nominations, je me suis fait un devoir de rencontrer chaque membre à son domicile ou au bureau pour me présenter et pour discuter de ses points de vue et de ses attentes à l'égard du Conseil.

Au début de notre calendrier de réunion officiel, nous nous rencontrions presque tous les mois car nous jugions qu'il fallait accroître notre connaissance collective de la ceinture de verdure. Grâce aux présentations du personnel de votre ministère et de celui des ministères des Richesses naturelles, de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales et du Renouvellement de l'infrastructure publique, nous avons progressivement acquis une meilleure compréhension des questions qui touchent la ceinture, comme la *Loi de 2005 sur la ceinture de verdure*, le Plan de la ceinture de verdure, l'industrie agroalimentaire et d'autres initiatives provinciales connexes, notamment le Plan de croissance et le programme Espaces naturels.

En vedette



Bulletin électronique



Vidéo : Programme de logement abordable



Abonnez-vous aux fils RSS

Partager



Autres ressources

Les membres du Conseil ont aussi assisté à des conférences, à des séminaires et à des ateliers relatifs à la ceinture de verdure. Nous avons maintenu des liens avec divers organismes intéressés par la ceinture, comme la Commission de l'escarpement du Niagara, la Fondation des amis de la ceinture de verdure et la Fondation de la moraine d'Oak Ridges, pour entendre leurs points de vue sur la ceinture.

En décembre 2005, le Conseil a tenu sa propre séance d'établissement de vision afin de fixer ses objectifs et ses priorités pour 2006-2007. Nous avons fondé notre plan de travail sur les résultats de cette séance, nos paramètres et vos directives.

Comme vous le savez, nous avons élu Howie Herrema à la vice-présidence en février dernier pour m'assister dans mon rôle de président. Nous avons été attristés du départ de Linda Pim, une de nos membres, en juillet. Sa participation nous manquera. Nous sommes heureux que vous ayez nommé Debbe Crandall au Conseil. Nous nous réjouissons de sa nomination et avons hâte de travailler avec elle.

Jusqu'à présent, nous vous avons donné des conseils sur l'éventuel règlement d'harmonisation relatif à la ceinture de verdure et sur la composition des comités de l'agriculture et de la région de Niagara. Le Conseil a aussi travaillé en étroite collaboration avec le personnel du ministère en vue de l'élaboration d'un cadre d'évaluation du rendement du Plan de la ceinture de verdure.

Après avoir reçu du public et de plusieurs intervenants des demandes relatives à des sites particuliers qui visaient à modifier le Plan de la ceinture de verdure, le Conseil a jugé bon de diffuser un énoncé de politique pour clarifier davantage son rôle.

Une fois les comités de l'agriculture et de la région de Niagara établis, nous avons rencontré certains intervenants en septembre pour entendre leurs opinions sur l'avenir de la ceinture de verdure.

Je suis aussi heureux de préciser que les pages Web du Conseil ont été créées plus tôt cette année dans le cadre du site Web du ministère. Nous croyons que le Conseil doit se conduire de façon ouverte et transparente et bien informer le public et les autres intéressés sur ses travaux. Les pages Web du Conseil renferment ses paramètres, ses conseils au ministre, les procès-verbaux de ses réunions et son énoncé de politique.

Bientôt, nous fixerons les priorités du mandat de 2007-2008 et nous serons enchantés de collaborer avec vous et le personnel du ministère pour réaliser nos objectifs de la prochaine année. Dans l'avenir immédiat, nous examinerons les commentaires fournis par les intervenants lors des réunions des comités de l'agriculture et de la région de Niagara. Nous continuerons à donner des conseils sur le projet d'évaluation du rendement de la mise en oeuvre de la ceinture de verdure à mesure qu'il avancera.

Pour conclure, un mot de remerciement au personnel du ministère et à notre coordonnateur général, Bill Winegard, pour leur appui constant. Je crois que leur travail acharné et leur dévouement ont en grande partie rendu nos progrès possibles. Nous espérons continuer à bénéficier de leur enthousiasme au cours de la prochaine année.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Robert Elgie

Pièce jointe

- [PIÈCE JOINTE – Détails du rapport d'étape \(30 novembre 2006\)](#)
- [Réponse du Ministre au rapport d'étape de 2005 - 2006 du Conseil de la ceinture de verdure](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [SALLE DE PRESSE](#) | [POSSIBILITÉS D'EMPLOI](#)

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Votre ministère](#) > [Aménagement du territoire](#) > [La protection de la ceinture de verdure](#) > [Conseil de la ceinture de verdure](#) > [Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure](#) > [Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure – faits saillants de 2005 et de 2006](#) > PIÈCE JOINTE – Détails du rapport d'étape (30 novembre 2006)

Votre ministère

Administration locale

Aménagement du territoire

Guides du citoyen en matière d'aménagement du territoire en Ontario

Lois connexes

Déclaration de principes provinciale

Commission des affaires municipales de l'Ontario / Réforme de l'aménagement du territoire

La protection de la ceinture de verdure

Friches contaminées Ontario

La moraine d'Oak Ridges

Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades

Planification municipale et outils de développement

Pouvoir d'approbation en Ontario aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire

Commission des affaires municipales de l'Ontario

Logement

Réglementation du bâtiment

Portails régionaux

Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement

Pour nous joindre

Répertoire téléphonique

Centres ServiceOntario

Questions, renseignements ou commentaires

Communiquer avec le ministre

Bureau des services municipaux

Députés

Salle de lecture virtuelle

Conseil de la ceinture de verdure



PIÈCE JOINTE – Détails du rapport d'étape (30 novembre 2006)

[Envoyer cette page par courriel](#)

Conseils fournis par le Conseil de la ceinture de verdure

Conseils sur les éventuels règlements d'harmonisation relatifs à la ceinture de verdure :

- Pour donner suite à la demande de conseils que le ministre a présentée au Conseil à l'égard d'un éventuel règlement d'application de la Loi de 2005 sur la ceinture de verdure visant à harmoniser certaines politiques du Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara ou du Plan de conservation de la moraine d'Oak Ridges avec celles du Plan de la ceinture de verdure relatives à la campagne protégée, le Conseil a fourni des conseils au ministre le 31 mai 2006 sous forme de critères.
- Le Conseil a appris que le personnel du ministère et d'autres ministères utilise les critères pour évaluer et sélectionner les éléments que pourrait comprendre un éventuel règlement d'harmonisation et pour faire à ce sujet des recommandations à l'intention du gouvernement en ce qui concerne le Plan de conservation de la moraine d'Oak Ridges.
- Le Conseil sait aussi que le personnel du ministère collabore avec celui de la Commission de l'escarpement du Niagara et du ministère des Richesses naturelles et qu'il utilise les critères pour évaluer et sélectionner les éléments que pourrait comprendre un éventuel règlement d'harmonisation et pour faire à ce sujet des recommandations à l'intention du gouvernement en ce qui concerne le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara.

Conseils relatifs au comité de l'agriculture et au comité de la région de Niagara :

- Le 6 mars 2006, le Conseil a fourni au ministre des conseils sur la création des comités de l'agriculture et de la région de Niagara, y compris la nomination de certains membres du Conseil, et sur la mise au point des objets des comités.
- Le Conseil a utilisé ces comités pour consulter les intervenants invités et discuter de questions de leur ressort.
- En septembre 2006, les deux comités ont rencontré à Milton et à Niagara le Niagara Development Council, la Hamilton Chamber of Commerce, la Commission de l'escarpement du Niagara, l'Ontario Farmland Trust, le Grape Growers Council of Ontario et le GTA Agricultural Action Committee pour entendre leurs opinions sur la ceinture de verdure qui pourraient appuyer la région de Niagara et de Hamilton ou l'agriculture dans la ceinture de verdure. Le président et certains membres du Conseil ont aussi rencontré plus tôt cette année des représentants de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario pour écouter leurs commentaires à l'égard de la ceinture de verdure et du secteur agricole.
- Le Conseil examinera les observations présentées à lui-même et à ses comités.

Cadre d'évaluation du rendement:

En vedette

**Bulletin électronique**

**Vidéo : Programme de logement abordable**

**Abonnez-vous aux fils RSS**

Partager



Autres ressources

- Le Conseil a examiné attentivement les travaux du personnel du ministère en ce qui concerne un cadre d'évaluation du rendement qui permettra de déterminer l'efficacité du Plan de la ceinture de verdure.
- Virginia Maclaren a apporté une contribution inestimable à ce projet grâce à son expérience en matière d'indicateurs de rendement. Elle a souvent rencontré le personnel du ministère et fourni une orientation stratégique et des conseils précieux. Elle continuera à collaborer avec le personnel du ministère dans le cadre du projet.

Mise en oeuvre de la Loi de 2005 sur la ceinture de verdure et du Plan:

- Le personnel du ministère chargé des politiques et de l'application a tenu le Conseil au courant de la mise en oeuvre de la ceinture de verdure au palier municipal par des mises à jour et des présentations. Notamment, des mises à jour régulières portaient sur l'exercice de conformité des plans officiels municipaux.
- Les membres du Conseil se tiennent également au courant des questions actuelles touchant la ceinture de verdure en examinant les coupures de presse que la Direction des communications du ministère leur fournit chaque jour.

Énoncé de politique du Conseil:

- Pour donner suite à plusieurs demandes que lui ont présentées des propriétaires fonciers et des municipalités souhaitant modifier les politiques, les cartes et les limites associées au Plan de la ceinture de verdure, le Conseil a diffusé un énoncé de politique daté du 1er juin 2006.
- L'énoncé de politique précise qu'il n'appartient pas au Conseil d'enquêter et de faire des recommandations relativement à des sites particuliers.
- Le mandat du Conseil ne prévoit pas que celui-ci doive jouer le rôle d'organisme d'appel ou de comité d'audience en ce qui concerne le Plan de la ceinture de verdure, ses politiques, son application ou la délimitation de la ceinture de verdure.

Pages Web du Conseil:

- Au début de 2006, on a créé les pages Web du Conseil dans le cadre du site Web du ministère. Le Conseil estime qu'il doit se conduire de façon ouverte et transparente et bien informer le public et les autres intéressés sur ses travaux.
- Les pages Web du Conseil renferment ses paramètres, ses conseils au ministre, les procès-verbaux de ses réunions, son énoncé de politique, des questions et réponses, les notes biographiques de ses membres et ses coordonnées.

Activités de liaison du Conseil:

- Au cours de la dernière année, le président et les membres du Conseil ont rencontré le personnel de la Commission de l'escarpement du Niagara, de la Fondation des amis de la ceinture de verdure et de la Fondation de la moraine d'Oak Ridges.
- Le Conseil estime qu'il doit assurer la liaison avec ces groupes pour comprendre leur mandat et trouver des moyens de coordonner les activités relatives à la ceinture de verdure.

Promotion et rayonnement:

- Le président et les membres du Conseil ont activement représenté celui-ci et fait connaître la ceinture de verdure à l'occasion de plusieurs conférences et activités.
- Le Conseil profite aussi de ces occasions pour s'informer davantage sur les initiatives et les questions qui peuvent toucher la ceinture de verdure.
- Par exemple, le président a participé au congrès de l'Association des municipalités de l'Ontario en août 2005 et à celui de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario en septembre 2005. En novembre 2005, plusieurs membres ont assisté à une séance de l'Institut urbain du Canada sur l'aménagement et la production alimentaire et au Durham-York Rural Urban Summit, auquel Howie Herrema a participé comme panéliste.
- Le président a aussi représenté le Conseil lors du Sommet agroalimentaire du premier ministre tenu en février 2006. En outre, certains membres ont assisté à la conférence Natural City de juin 2006. Plus récemment, en octobre 2006, plusieurs membres ont participé à la conférence Leading Edge de la Commission de l'escarpement du Niagara, dont John Middleton a été l'un des conférenciers clés.



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU LOGEMENT

ACCUEIL | LE MINISTÈRE | SALLE DE PRESSE | POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Vous êtes ici > [Accueil](#) > [Votre ministère](#) > [Aménagement du territoire](#) > [La protection de la ceinture de verdure](#) > [Conseil de la ceinture de verdure](#) > [Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure](#) > [Rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure – faits saillants de 2005 et de 2006](#) > Réponse du Ministre au rapport d'étape de 2005 - 2006 du Conseil de la ceinture de verdure

Votre ministère

Administration locale

Aménagement du territoire

Guides du citoyen en matière d'aménagement du territoire en Ontario

Lois connexes

Déclaration de principes provinciale

Commission des affaires municipales de l'Ontario / Réforme de l'aménagement du territoire

La protection de la ceinture de verdure

Friches contaminées Ontario

La moraine d'Oak Ridges

Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades

Planification municipale et outils de développement

Pouvoir d'approbation en Ontario aux termes de la Loi sur l'aménagement du territoire

Commission des affaires municipales de l'Ontario

Logement

Réglementation du bâtiment

Portails régionaux

Le Centre d'apprentissage

Votre gouvernement

Pour nous joindre

Répertoire téléphonique

Centres ServiceOntario

Questions, renseignements ou commentaires

Communiquer avec le ministre

Bureau des services municipaux

Députés

Salle de lecture virtuelle

Réponse du Ministre au rapport d'étape de 2005 - 2006 du Conseil de la ceinture de verdure

[Envoyer cette page par courriel](#)

Le 30 mars 2007

Monsieur Robert Elgie, Président
Conseil de la ceinture de verdure
777, rue Bay, 14e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Monsieur,

Merci de votre lettre du 30 novembre 2006 à laquelle vous avez joint le rapport d'étape du Conseil de la ceinture de verdure concernant les activités qu'il a exercées depuis un an et demi.

J'ai apprécié ma rencontre avec vous et les membres du Conseil lors de votre réunion du 6 décembre. Elle m'a permis de créer des liens avec l'ensemble du Conseil et d'accueillir votre dernier membre, Debbe Crandall. Je remercie de nouveau les membres de leurs efforts et de leur dévouement et je constate que la dernière année a été productive pour eux.

Je m'attends à ce que le Conseil m'informe des questions liées à l'agriculture et à la région de Niagara qui touchent la ceinture de verdure et qu'il voudra soulever après avoir reçu les commentaires des comités de l'agriculture et de la région de Niagara. Ces renseignements seront essentiels à la mise en oeuvre du Plan de la ceinture de verdure. Les avis du Conseil contribueront aussi à informer le gouvernement et à faire connaître ces importantes questions.

Je vous remercie de vos conseils sur d'éventuels règlements d'harmonisation qui seraient pris en application de la *Loi de 2005 sur la ceinture de verdure*. Les travaux du Conseil ont contribué à l'élaboration d'une approche équitable et uniforme de l'examen des éléments qui pourraient être touchés par l'harmonisation. Le personnel du ministère a trouvé les critères proposés par le Conseil utiles dans le travail qu'il accomplit avec le ministère des Richesses naturelles, la Commission de l'escarpement du Niagara et d'autres ministères pour évaluer, sélectionner et élaborer des recommandations portant sur les règlements qui pourraient être soumis à l'examen du gouvernement.

J'encourage le Conseil à continuer de collaborer avec le personnel du ministère relativement au cadre d'évaluation du rendement qui permettra de déterminer l'efficacité du Plan de la ceinture de verdure. L'orientation stratégique et les commentaires fournis par le Conseil en vue de l'élaboration de ce cadre sont très importants. Ils contribueront à jeter les bases de la surveillance liée au Plan et, en fin de compte, de son examen décennal.

Je vous encourage aussi à maintenir vos relations de travail avec le personnel de la Commission de l'escarpement du Niagara, de la Fondation de la moraine d'Oak Ridges et de la Fondation des amis de la ceinture de verdure pour vous tenir au courant de vos activités respectives. C'est grâce à ces relations et à ces partenariats que nous assurerons le succès de la ceinture de verdure.

Je remercie encore le Conseil pour son dévouement constant envers la protection de la ceinture de

<http://www.mah.gov.on.ca/Page4984.aspx>[22/03/2010 1:50:54 PM]

En vedette



Bulletin électronique



Vidéo : Programme de logement abordable



Abonnez-vous aux fils RSS

Partager



Autres ressources

verdure. J'ai hâte de collaborer avec vous et les membres du Conseil dans le cadre de vos activités de la prochaine année.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

John Gerretsen